



# PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## INVITATION PRESSE SOUS EMBARGO

Fort-de-France, le 12 août 2020

### COVID-19

#### **Opération de contrôle d'établissements recevant du public et d'évènements festifs**

Face à l'augmentation du nombre de cas de COVID-19, le préfet de la Martinique a renforcé les actions de contrôle du respect des obligations réglementaires et des mesures sanitaires dans les restaurants, les bars et lors des événements festifs soumis à déclaration.

Dans ce cadre, une opération de contrôle sera réalisée par les forces de l'ordre ce jeudi 13 août de 18h30 à 21h afin de s'assurer que les règles définies dans le décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 y sont appliquées. Une attention particulière sera portée aux événements festifs.

Chaque fois que les services constateront une infraction, en plus des contraventions qui peuvent être relevées pour chaque contrevenant, l'exploitant de l'établissement ou du site sera mis en demeure de mettre fin aux désordres et d'imposer, par des mesures appropriées, le respect des règles barrières. En cas de négligence de sa part ou de récurrence, le préfet de la Martinique prononcera une fermeture de l'établissement ou du site.

Le coronavirus circule. Seule une discipline individuelle et collective permettra d'éviter de nouvelles mesures contraignantes pour la vie quotidienne des martiniquais et pour les activités économiques et sociales de l'île.

Les journalistes sont invités à couvrir cet événement :

**Jeudi 13 août 2020**

**De 18h30 à 20h**

**Place Eloi Virginie à Ducos (soirée karaoké)**

**A partir de 20h30**

**Au Skyroom, Rue Pietonne les villages, Zac de Rivière Roche, Fort-de-France**

**Cabinet du préfet**

**Bureau de la communication interministérielle**

Gladys DUBOIS : 06 96 31 28 03

gladys.dubois@martinique.pref.gouv.fr

